

FORUM International du 22 au 24 mai 2017 à l'université Cadi Ayyad de Marrakech

« Engagement, Citoyenneté et Développement.

Comment former à l'économie sociale et solidaire ? »

La formation aux métiers de l'économie sociale et solidaire : cas du Cameroun

Gaston GALIDI

Enseignant-Chercheur en sociologie économique,

Université de Maroua, Cameroun.

E-mail : galidi2005@yahoo.fr, tél. : 00 237 679 42 80 59/ 00 237 696 35 45 41

Résumé

L'objectif de cet article est de Contribuer à la mise en œuvre des formations qualifiantes aux métiers de l'économie sociale et solidaire au Cameroun au moment où la nature de l'information économique et la place de l'enseignement économique et social dans le système éducatif en général est au centre des perspectives. Pour valoriser, dans les programmes et auprès des enseignants, le rôle de l'entreprise sociale et solidaire, malgré son engagement historique envers l'éducation (ouvrière, populaire, coopérative). L'économie sociale et solidaire semble aujourd'hui très éloignée de cette ambition de formation générale de la jeunesse de demain. Préparer la relève des adhérents et dirigeants militants, et non seulement celle des cadres salariés de demain, est une urgente nécessité. L'ESS se trouve ainsi face au défi de s'inscrire dans le « dialogue éducatif », comme elle cherche à s'inscrire dans le « dialogue social » avec les prestataires sociaux. La méthodologie utilisée repose sur une logique empirico-inductive prenant en compte le cas du Cameroun. La méthode compréhensive est privilégiée dans le traitement des données qualitatives que nous avons collectées auprès de la population étudiée. Le cadre théorique articule pour la circonstance le constructivisme social qui, est une théorie de l'apprentissage fondée sur l'idée que la connaissance est construite par l'apprenant sur la base d'une activité mentale. Les étudiants sont considérés comme des organismes actifs cherchant du sens, des significations. Le constructivisme est basé sur l'hypothèse que, en réfléchissant sur nos expériences, nous construisons notre propre vision du monde dans lequel nous vivons. Les résultats escomptés montrent que : a) la mise sur pied des instituts de formation en ESS pourrait produire des nouveaux cadres professionnels au service du développement socioéconomique, b) les cadre de vie de la population Camerounaise bénéficiaire serait nettement amélioré. De ce point de vu, Quel type de formation pour quels auditeurs ? Quelle formation pour une citoyenneté active débouchant sur une démocratie participative des acteurs qui sont appelés à traduire dans le temps et dans l'espace les acquis d'une socialisation nouvelle. Quels leviers faut-il activer pour combler ce retard et participer à un débat qui va engager la formation des générations futures et l'avenir professionnel des entreprises de l'ESS désormais gage d'un développement rapide et durable des nos territoires.

Mots clés : économie sociale et solidaire-démocratie participative-citoyenneté-gouvernance

Introduction

Depuis une vingtaine d'année, se développe partout dans le monde une nouvelle manière d'entreprendre autrement, qui conjugue efficacité économique et utilité sociale, et qui ouvre des voies prometteuses dans le combat contre les problèmes majeurs de nos sociétés: l'entrepreneuriat social et solidaire. Le phénomène, semble dessiner un nouveau modèle, hétérogène, qui emprunte à la fois au secteur «non profit» traditionnel et aux pratiques du «business » ancrées sur le marché, afin d'apporter des réponses nouvelles et durables aux problèmes sociaux et environnementaux. Celui-ci suscite aujourd'hui un véritable engouement tant au niveau de la recherche scientifique que de la praxie au Cameroun dénommé « Afrique en miniature ». La montée du chômage et la précarisation du travail, l'accroissement des inégalités d'accès aux services d'intérêt général, les difficultés rencontrées par de nombreuses petites et moyennes entreprises sur les territoires et la dégradation accélérée de l'environnement appellent à inventer de nouvelles formes de solidarité sur les territoires ainsi que des réponses entrepreneuriales et citoyennes à des besoins sociétaux grandissants. Il est donc très important pour nous de réfléchir ensemble sur les enjeux d'une telle formation. Cet article se propose pour ainsi dire de discuter les enjeux des relations entre l'ESS et la socialisation des acteurs en mesurant la ferme volonté de cette nouvelle économie d'affirmer, de confirmer ses spécialisations et de les diffuser dans un apprentissage citoyen pour tous les systèmes éducatifs au Cameroun. Clarifions d'abord au vue de ce qui précède le contour de cette économie sociale et solidaire dans le contexte Camerounais.

1. Le champ de l'économie sociale et solidaire au Cameroun

L'économie sociale et solidaire au Cameroun présente un profil varié en fonction des contextes, des forces et des urgences : la création d'emplois; le recouvrement d'une autonomie, l'accès à la santé; l'accès aux services sociaux et la mise en œuvre d'un développement alternatif durable... Mais partout, elle est conçue comme une réponse à la crise économique, et au regard de la lutte contre la pauvreté et le chômage, de l'accès aux biens et aux services. Si son potentiel est très largement reconnu et valorisé aujourd'hui, on ne s'accorde ni sur sa puissance – d'amortissement ou de transformation – ni sur les moyens de la traduire effectivement dans la réalité Au Cameroun, les recherches sont encore plus récentes que celles de l'Afrique de l'Ouest ou du Magreb. Les chercheurs camerounais ont directement adoptés la notion d'économie solidaire qu'ils justifient par le fait que « l'économie sociale et solidaire n'est pas un concept stable. C'est une notion qui se modifie, qui évolue et qui se complexifie dans le temps et dans l'espace. En effet, elle se positionne en réponse aux mutations des systèmes économiques, sociaux et technique dominants » (Tchouassi, 2007). Leurs travaux montrent que l'économie solidaire au Cameroun et en Afrique plus généralement s'enracine dans la culture africaine. En repartant des fondements de la culture africaine, Roger Tsafack (2007b) montre que les valeurs convoquées par l'économie solidaire Camerounaise (la production communautaire, la conception du travail, le principe de la réciprocité ...) ne sont rien d'autre que celles qui constituent aujourd'hui le noyau de l'économie sociale et solidaire. Leurs analyses de l'organisation, du contexte d'émergence et des transformations de l'économie solidaire camerounaise font ressortir quatre périodes essentielles. - La période précoloniale où les formes de l'économie solidaire reposaient sur les systèmes ancestraux de régulation des interactions humaines, des pratiques sociales et des représentations collectives. A cet égard, outre l'autorité lignagère, une pluralité de cercles sociaux modélisait les comportements « holistiques » à l'intérieur des

communautés. Ces organisations de l'économie solidaire prenaient des formes diverses que l'on peut regrouper dans le concept générique de « mise en commun des acteurs sociaux ». Ces dynamiques associatives ouvertes à tous les acteurs de la société étaient, de par leurs éléments fondateurs, polymorphes.

- La période coloniale, à travers l'administration et la chrétienté, inaugure la dilution progressive des organisations « historiques » dans de nouvelles figures et de nouveaux schémas. Dans l'espace urbain et rural Camerounais, les transformations qui affectent l'économie solidaire traditionnelle et les éclatements organisationnels en question donnent naissance à des dynamiques moins connectées au substrat social. C'est le cas de l'émergence officielle d'organisations sociales (mutuelles, coopératives) plus et portées vers la résolution de problèmes moins communautaires.

- La troisième période correspond aux trois premières décennies de la période postcoloniale qui se caractérise par une économie nationale tirée par un modèle d'économie publique et mixte, dans lequel l'Etat joue un rôle majeur et prend en charge l'intérêt général, avec le concours de nombreuses entreprises publiques et parapubliques. L'économie solidaire dans ce cadre est confinée à la contribution parfois essentielle de regroupements locaux plus ou moins basés sur une structure tribale ou familiale, mais dont la vie associative et la dynamique syndicale sont quasiment toutes encadrées par les règles édictées par le parti politique unique.

- La quatrième période en cours depuis le début des années 1990 met en relief une économie nationale tirée par un modèle de lutte contre la crise économique, dominé par la recherche d'un partenariat entre les pouvoirs publics et les opérateurs privés, arrimé à la mondialisation et justifié par les politiques multiformes de dérèglementations et de gouvernance engagées sous la férule des partenaires bilatéraux et multilatéraux. L'économie solidaire dans ce cadre se distingue par une double réalité : au niveau individuel, un repli solidaire, identitaire et presque sectaire, soutenu par la majorité d'une population tenaillée par les affres de la crise économique et en quête de stratégies de survie ; au niveau collectif, l'émergence d'initiatives d'économie solidaire. Ainsi, pour les chercheurs camerounais, l'économie solidaire a toujours existé d'une manière ou d'une autre au pays, la période coloniale et le dirigisme étatique des trente premières années de l'indépendance étant comme une parenthèse dans ce qui devrait être l'évolution normalement de l'économie sociale et solidaire. Évidemment, ces deux périodes ont profondément marqué l'évolution de cette autre économie, et les initiatives actuelles ont donc peu de choses à voir avec les initiatives précoloniales, mais leurs fondements seraient les mêmes puisqu'ils s'inscrivent profondément dans cette culture Camerounaise. *C'est pour cette raison que le Sociologue KAMDEM (E) souligne aussi que l'ESS englobe toutes les activités economico-sociales réalisées par les coopératives, les associations, les mutuelles, les fondations, les systèmes d'échange locaux, les entreprises d'insertion ainsi que les organisations économiques traditionnelles à caractère démocratique.*

L'économie sociale et solidaire relève ici d'un certain nombre des phénomènes articulés entre l'économie marchande et l'économie non marchande. Face aux enjeux économiques actuels, elle est une alternative au modèle capitaliste et s'inscrit pleinement dans la lutte contre la pauvreté et le développement durable (Laville, 2000). Aussi des critères de rentabilité sont différemment appréciés. C'est dans la redistribution de la valeur ajoutée qu'elle se veut différente de l'économie libérale. Les entreprises solidaires se battent sur les marchés comme les autres et doivent donc être performantes. Elles jouent la complémentarité et non la concurrence produisant à la fois de la valeur ajoutée marchande et de la valeur sociale. De la sorte, elles sont soutenues par des ressources mixtes venant des aides nationales et locales et des engagements personnels bénévoles.

De tout ce qui précède, à partir d'expériences de terrain, les acteurs de l'économie sociale et solidaire travaillent à la construction de modèles socioéconomiques innovants. Ces projets associent les salariés, les entrepreneurs et les usagers pour créer des activités économiques adaptées à leurs besoins. Pour Jean Louis Laville : « Cette démarche collective s'appuie sur le renforcement du lien social, le partenariat, les réseaux d'acteurs et la mutualisation, la démocratie économique, le respect des ressources humaines et naturelles, une organisation particulière du travail avec une bonne gouvernance démocratique. Il s'agit donc d'une économie du lien entre les citoyen (e) s et entre un projet et son territoire.» (Laville,op.cit). L'économie sociale, voire solidaire a connu au cours des dernières décennies des définitions distinctes, mais ayant entre elles des filiations (Desroche , 1983 ; Vienney 1994; Defourny, 1992 ; Enjolras, 1993 ; Guigue, 2000 ; Dacheux, 2001 ; Archanmbault , 1995 ; et D'Alcolea, 1999), toutes mettent en évidence trois éléments : la difficulté de cerner les contours de cette économie, la pluralité des organisations revendiquant cette appellation (association, coopérative, mutuelle, Sarl, entreprises d'insertion, etc. la volonté de trouver les nouveaux modes d'échanges économiques plus respectueux de l'humain que le libéralisme classique (Dacheux, 2001). Pour mieux comprendre l'économie sociale et solidaire, il convient de distinguer avec Karl Polanyi, les trois principes économiques fondamentaux qui sont à l'œuvre au sein des sociétés humaines : le marché, la redistribution et la réciprocité. Ces compétences et expériences variées pour mieux systématiser cette autre économie sur le terrain de crises multidimensionnelles. La revue de la littérature à ce sujet nous montre clairement comment le secteur de l'ESS regorge une multitude des formations qualifiantes et diplômantes en France, en Italie, aux USA qu'on peut transposer au Cameroun.

1.2. Des formations qualifiantes dans les écoles de l'ESS sont possibles au Cameroun

Face à la crise de l'emploi que connaissent les jeunes en milieux urbains aujourd'hui, l'intérêt des formations aux métiers de l'ESS ne réside pas seulement dans le recrutement des jeunes démunis des milieux défavorisés et à envoyer faire n'importe quelle apprentissage. Le problème sociologique relève ici de faire un inventaire des besoins prioritaires actuels et identifier des nouveaux métiers concurrentiels sur le marchés du travail et dont les produits sont recherchés par les consommateurs. De la sorte, les structures en charge de ces différentes formations gagneraient donc à orienter le développement des compétences usuelles et innovantes, capables d'être compétitives dans le monde socio professionnel. Il est possible de se former à l'ESS à tous les niveaux, en **formation initiale** comme en cours de carrière. Les étudiants peuvent avoir accès à des cursus allant du Bac +2 au Bac +5, qui peuvent se dérouler en alternance ou de manière classique. Une majorité de ces formations offrent un niveau Bac +5 : c'est le cas pour 61 % d'entre elles, selon la dernière étude de l'Observatoire nationale de l'ESS, menée en avril 2012. Ces cursus donnent accès à des secteurs d'activités diversifiés : des services de proximité à l'action sociale, en passant par le développement durable ou encore le commerce équitable. Les salariés déjà en poste, les personnes en recherche d'emploi et plus largement tous les individus ayant mis un terme à leur formation initiale, peuvent se tourner vers les offres de formation continue. Ces dernières peuvent s'effectuer dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience ou encore d'une reprise d'étude. Elles s'adressent notamment à des dirigeants, des porteurs de projet ou des managers qui souhaitent développer leurs compétences.

Il faut pour un très grand éventail de formations professionnalisantes appréhender les spécificités du secteur de l'ESS et maîtriser l'environnement juridique et économique. Le contenu de l'apprentissage peut se décliner ainsi qu'il suit : Identifier les interactions entre entreprises et territoires ; Caractériser les enjeux institutionnels entre différents partenaires ; Mettre en relation les acteurs locaux ; Connaître le fonctionnement des administrations déconcentrées et décentralisées ; La gestion des Ressources humaines ; encadrer et animer des équipes de travail ; Mener un processus de recrutement ; Gérer les salaires et les cotisations sociales ; Etablir des statistiques appliquées à l'étude des emplois et des classifications ; Connaître les modes d'interventions territoriales en matière de politiques publiques ; Analyser les défaillances du marché et la nécessité des organisations et des institutions pour compléter le mécanisme du marché alternatif ; Mesurer les coûts et bénéfices des politiques publiques ; Management de projet ; Proposer et élaborer un plan d'action, en fonction de la demande de formation ; piloter, animer et contrôler la mise en place d'un projet ; Maîtriser les outils juridiques : droit du travail, droit des contrats, droit de l'environnement ; Maîtriser les techniques d'enquête : questionnaires, entretiens, analyse des résultats, d'où la nécessité impérieuse de mettre sur pied de façon urgente ces centres de formation aux métiers de la solidarité sociale et à la citoyenneté active au Cameroun pour mieux organiser les activités de ce secteur porteur d'emplois stables et non stables.

La récente multiplication des formations dédiées et envisagée à l'ESS permet-elle de faire face aux embauches à venir dans l'ESS ? Les jeunes diplômés issus de ces formations trouvent-ils un emploi dans l'ESS ? Dans quelle mesure les diplômés délivrés par ces for-

mations en ESS attestent-ils des compétences et expériences nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs des différents employeurs dans le champ de l'ESS au Cameroun? Quel est l'apport des enseignements dispensés dans la situation professionnelle actuelle des diplômés de ces formations ? Quelles compétences acquises de par leur formation utilisent-ils le plus une fois en poste. Le développement de ces différentes problématiques nous permettrait de concevoir des outils de formation nécessaire pour une meilleure formation des acteurs qui seront intéressés. Pour une bonne mise en perspective des différents champs de formation de l'ESS au Cameroun, on proposerait le captage de compétences des jeunes.

1.3. Captage des compétences pour une formation à une citoyenneté active

Les injustices, les inégalités aujourd'hui, interpellent les acteurs de l'économie sociale et solidaire à adapter au contexte économique concurrentiel le captage des compétences des jeunes, associations, animateurs, enseignants pour changer le monde à travers une meilleure formation. Cela pour construire des actions citoyennes et solidaires pour un développement durable de notre société actuelle. Pour ainsi dire, il faut repenser à partir de ce que notre société vit à l'heure actuelle une méthodologie et les techniques appropriées pour concevoir et animer des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, que les acteurs du domaine s'attèlent à : s'approprier la méthodologie de l'éducation à la citoyenneté internationale : principes, rôle du groupe, posture de l'animateur. S'approprier les étapes pour concevoir des animations et projets éducatifs d'éducation à la citoyenneté internationale, Concevoir des outils et ressources permettant d'aborder certaines thématiques de l'éducation à la citoyenneté active. Cependant la formation peut alterner entre apports théoriques, mises en situation, jeux et échanges d'expériences, pour permettre l'expression des idées et expériences des participants, l'appropriation de la démarche éducative et la valorisation des acquis des participants. Des synthèses orales succinctes pourront être réalisées avec les participants dans le but de rappeler les points clés, et de vérifier les acquis des participants. Le programme mis en place doit aider les jeunes à devenir des élèves qui réussissent, des individus sûrs d'eux-mêmes et des citoyens responsables. L'apprentissage à la citoyenneté apporte aux élèves une sensibilisation, des connaissances et le savoir-faire nécessaires pour jouer un rôle dans la société aux niveaux local, national et international.

De manière générale, la finalité est de préparer les jeunes à participer le mieux possible à la vie démocratique, en assumant et en exerçant leurs droits et leurs devoirs de citoyen. *In fine* l'éducation à la citoyenneté vise à donner aux jeunes les armes de participer de manière réfléchie et responsable à la vie politique, économique, sociale et culturelle. D'où la nécessité d'une formation citoyenne à la démocratie participative dans les écoles de formation et des enseignements secondaires et même universitaires au Cameroun.

2. Pour une formation à la démocratie participative

Le Contexte historique de la démocratie participative révèle que la première formulation de la notion de cette démocratie, en l'occurrence de participatory democracy, date de 1960 et est attribuée à Arnold S. Kaufman, philosophe politique américain. Dans le contexte américain des années 1960, la notion doit pour une part au développement de la participation dans les bas quartiers américains où le neighborhood government et le community organizing. Elle s'éprouve également au concret au sein des mouvements sociaux américains : qu'il s'agisse des étudiants, des pacifistes, des féministes etc. Les acteurs en lutte revendiquent tous une plus grande intégration au système politique perçu comme

élitiste. Cette thèse participationniste fait alors l'objet d'efforts de conceptualisation théorique et politique tout au long des années 1970, et devient un vocable structurant de la new left. Pour Held (1987), qui souligne ainsi une nouvelle polarisation, le modèle de la participatory democracy est d'ailleurs bien le contre-modèle à gauche de celui de legal democracy, proposé par les auteurs de la new right tels Hayek et Nozick. Si Held fait alors de Pateman, MacPherson et Poulantzas les auteurs les plus significatifs de la démocratie participative, les efforts variés de spécification conduisent parfois à agrandir le cercle des contributeurs y compris Moses Finley, Benjamin Barber, Robert Putnam ou encore Chantal Mouffe. Plutôt travaillée par la philosophie politique, la notion de démocratie participative se fonde par ailleurs sur une tradition ancienne : Jon Elster a pu écrire que la tradition participative allait de John S. Mill à Carole Pateman, mais on ne saurait oublier que les thèses participationnistes s'inspirent aussi du modèle de la Grèce antique et puisent dans les pensées de Rousseau, Tocqueville, Cole et Marx. Elles se développent donc selon une double identité critique et normative. Cette démocratie participative constitue une critique des théories élitistes de la démocratie, avec comme adversaire principal J.A Schumpeter (1984 [1942]), et plus largement se propose comme un modèle alternatif au système strictement représentatif (Maiz, 2006). Les citoyens ont beau être définis comme libres et égaux, les restrictions en matière de participation politique sont importantes. Les libertés politiques ne sont pas pleinement réalisées, ce qui n'est pas sans conséquence pour le quotidien des individus et des groupes sociaux névralgiques.

Les démocraties libérales et élitistes ne parviennent donc pas à garantir la justice sociale et l'égalité civique. Pour les théoriciens de la démocratie participative, une seule voie s'impose : la participation des citoyens à l'exercice du pouvoir doit constituer le cœur d'un régime démocratique ; il convient de promouvoir une citoyenneté active. À commencer par le système politico-administratif : les partis, les élections, les instances représentatives et l'administration publique doivent se doter de mécanismes de démocratie directe afin de mieux associer les citoyens, de mieux rendre des comptes mais aussi de favoriser l'expérimentation de formes politiques inédites. La démocratie participative a aussi vocation à se déployer dans tous les domaines sociaux et économiques, afin de faire pièce aux rapports de pouvoir et aux hiérarchies défavorables : de l'usine à la communauté locale, de la famille aux mouvements sociaux... l'essentiel est d'étendre la sphère du contrôle démocratique aux institutions au sein desquelles les gens vivent (Pateman, 1976, p. 104) Si les gens sont systématiquement marginalisés et peu représentés, ils ont le sentiment que leur volonté et leurs demandes pèsent de peu de poids dans des processus.. La dimension normative est ici indéniable puisqu'il s'agit de valoriser la participation populaire comme étant nécessairement vertueuse. C'est d'ailleurs bien la société qui doit devenir participative afin d'encourager la formation d'une citoyenneté active capable d'être mobilisée de façon soutenue dans les processus de la bonne gouvernance. La portée éducative de la participation est soulignée par tous les auteurs, estimant que le sentiment d'étrangeté à l'égard des centres de pouvoir en sera réduit, et l'intérêt pour les affaires collectives, accru. Selon MacPherson, l'engagement direct et continu des citoyens dans la régulation de la société et de l'état accroît leur liberté et leur développement individuel. Parce qu'elle favorise le développement humain et l'autonomie (Pateman, 1976), la démocratie participative promet de meilleurs citoyens.

2.1. Les conditions et les principes d'une démocratie participative au Cameroun

La participation des citoyens à l'action publique au Cameroun est régie par le cadre juridique et institutionnel et repose sur quelques principes fondamentaux. Il faut restaurer la

confiance entre la population, les élus, les institutions, les professionnels, est l'une des premières conditions pour faire vivre une démocratie participative dans le Cameroun profond. Bien souvent, quiconque souhaite prendre une initiative se heurte à un climat de méfiance généralisée : entre les populations et les élus, entre les services publics et les élus, entre les techniciens et les habitants... Ces peurs réciproques sont de différentes natures : pour les habitants, peur d'être récupérés, mal compris ou manipulés ; pour les élus peur que se créent des contre-pouvoirs, peur de se heurter à la défense d'intérêts particuliers ; pour les services publics, les techniciens, peur d'être remis en question, débordés par l'expression des besoins. *La qualité de l'écoute est aussi un élément de lutte contre la suspicion généralisée.* Il existe un sentiment assez répandu non seulement de ne pas être écouté, mais en plus que cette absence d'écoute est intentionnelle. Pour restaurer cette confiance, le rôle des élus est prépondérant : leur volonté de mettre en place une véritable démocratie participative doit être clairement affichée. Il s'agit de définir clairement les objectifs, la place de la participation des habitants dans le processus de décision, le rôle des différents acteurs. Pour clarifier les enjeux, donner les perspectives, des règles du jeu doivent être définies d'un commun accord et respectées par tous les acteurs concernés.

2.2. Les conditions favorables à l'exercice de la démocratie participative

L'information préalable est une première condition, qui, d'ailleurs, contribue également à établir la confiance entre les institutions et les habitants. Elle mérite d'être pensée en amont pour éviter les malentendus et nécessite un professionnalisme. Ce véritable droit à l'information revendiqué par les habitants s'exerce aussi bien sur l'objet même de la participation requise que sur les modalités concrètes de préparation, de compte-rendu des réunions. Les institutions sont concernées, mais aussi les habitants eux-mêmes qui sont porteurs d'informations, peuvent être responsabilisés pour la conception par exemple, d'un journal, support aux réunions du conseil de quartier. Cette information, condition de la transparence, joue un rôle important dans la mobilisation des différents acteurs : groupes d'habitants, associations, usagers, consommateurs, professionnels, à la fois pour « toucher » des groupes qui n'ont pas l'habitude de participer, pour créer des liens entre différents acteurs. Elle se concrétise par différents moyens : un support média, un lieu d'échange d'information, physique (un centre social, un local associatif, un service public...).

Dans le même ordre d'idée, il faut faciliter l'émergence des points de vue, même contradictoires. La peur du conflit conduit bien souvent à refuser le dialogue et donc la construction de points de vue. Or, la participation collective des habitants à l'action publique implique de pouvoir se faire entendre, de pouvoir négocier et rechercher des solutions pour « faire projet » ensemble. La grande difficulté, qui paraît bien souvent insurmontable, est de passer de la défense d'intérêts particuliers à la notion d'intérêt général. Or, si l'on crée les conditions de la construction des points de vue, de leur confrontation, de la médiation, le débat peut aboutir à un consensus sur les solutions à apporter, quitte à faire apparaître les dissensus, pour qu'en dernier ressort un arbitrage puisse avoir lieu par les élus, dans le respect de la légitimité conférée par le suffrage universel. Les modules de formation devraient tenir compte des thématiques clés de la démocratie participative.

3. Les thématiques clés de la formation à une démocratie participative

En occident comme en Afrique à l'exception près de certains pays où règne encore le régime totalitaire, la majorité du peuple du monde entier aspire à la démocratie participative pour gérer justement les grandes questions de leurs cités. C'est pour cette raison que les chercheurs en économie sociale et solidaire s'activent aujourd'hui à trouver les voies et moyens pour développer les outils méthodologiques, théoriques et pratiques pour une formation professionnelle adaptée au contexte actuelle du marché alternatif. Cette formation aura pour but de :

- ✚ maîtriser les dispositifs de consultation pérennes et ponctuels de la démocratie participative ;
- ✚ de mobiliser les élus et services dans la mise en œuvre de la démocratie participative en s'appuyant sur des exemples concrets (Alençon, Villeurbanne...) ;
- ✚ d'appréhender la e-administration, outil au service de la participation des habitant ;
- ✚ Maîtriser les modalités d'insertion du numérique dans le processus participatif et
- ✚ Mettre en réseau les instances participatives.

3.1. L'héritage des structures de l'ESS pour des nouveaux modèles innovants

Dans la première décennie du XXème siècle, on a pu constater un essor de l'économie sociale et solidaire qui est survenu avec 10% des emplois salariés en France (dont 78% pour les seules associations). Parallèlement à cela, des politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire se sont déployées tant au niveau local que régional. Il est déterminant de concevoir un enseignement dans le domaine de l'innovation sociale et solidaire pour répondre aux enjeux d'un renouvellement des cadres ainsi qu'à la reconfiguration du champ de l'économie sociale et solidaire. La chaire d'économie solidaire propose des formations professionnelles de niveau 1 qui s'adressent à des dirigeants et salariés de l'économie sociale et solidaire, des responsables de collectivités territoriales mais également à un public plus large désireux d'exercer leur carrière professionnelle dans ce champ. Ces différentes formations cherchent à favoriser l'échange, la transmission d'expérience et de savoir-faire pour édifier les capacités et les compétences acteurs. Entre théorie pure et échange de pratiques, la chaire d'économie solidaire dispense une formation professionnalisante de qualité et transmet des valeurs sociales au travers notamment de la promotion sociale à la génération future.

4. Le rôle des entreprises de l'ESS dans l'apprentissage de la gouvernance démocratique

Considérant que le rôle de l'entreprise sociale dans la fourniture de services sociaux et l'intégration au travail est assez bien reconnu, son rôle dans le développement économique local, en particulier dans la restructuration des économies locales dans les communautés défavorisées n'est pas tellement exploré dans la plupart des pays Africains. La restructuration des économies locales est devenue un besoin croissant à la suite des crises économiques ainsi que la polarisation avec les processus de ségrégation sociale dans les pays en voie de développement. Les entreprises sociales jouent un rôle croissant dans la lutte contre ces problèmes. Le présent texte va explorer et débattre sur la question de savoir pourquoi les entreprises sociales jouent un rôle clé dans la restructuration des économies locales à partir d'une bonne gouvernance démocratique ?

5. La gouvernance démocratique au sein des structures d'ESS

La gouvernance interne des structures est fondée sur des principes de gestion et décision collectifs, participatifs et égalitaires, soutenus par des processus adaptés. Le choix du statut est en phase avec le souhait d'une gestion collective et d'une responsabilité partagée. Le fonctionnement démocratique plébiscité présente des avantages reconnus (confiance, implication reconnaissance de l'apport de tous, adaptabilité...) même s'il nécessite un temps d'échange plus long pour parvenir à une décision. L'égalité recherchée se traduit autant dans le partage des tâches (polyvalence/complémentarité) que dans le rapport à l'argent (constitution collective du capital, rémunération égalitaire, passage du sociétariat au salariat assez fluide). Pour les entreprises de l'ESS, la gouvernance démocratique est un facteur de performance accrue grâce à :

- ✓ La responsabilisation de chacun se reconnaissant acteur du projet ;
- ✓ Des prises de décisions équilibrées et mues par la recherche de l'intérêt collectif ;
- ✓ Une gestion des risques améliorée, résistance aux chocs accrue du fait de décisions équilibrées;
- ✓ Une légitimité accrue de décisions prises plus collégialement ;
- ✓ Un contact maintenu avec les réalités du terrain, portées par les membres ;
- ✓ Une cohérence durable par rapport aux valeurs et au projet social initial. Pour la société au sens large, la gouvernance démocratique des entreprises de l'ESS apporte :
- ✓ Un modèle économique alternatif exemplaire et inspirant ;
- ✓ Une démocratisation du pouvoir économique, accessible à tous.

Force est de constater que « Tout fonctionnement démocratique repose sur un « état de droit », c'est-à-dire des règles formelles, écrites, connues de tous, qui posent un cadre, des limites, à l'exercice du pouvoir ». Ce domaine d'action vise bien sûr le respect des règles de droit, l'existence de statuts et de règlements intérieurs. Au-delà, la gouvernance démocratique est une question de culture, favorable ou pas, à des logiques d'action de collégialité, de débat, de transparence et de participation active. Les principes clés au cœur d'une gouvernance démocratique sont la séparation et l'équilibre des pouvoirs, favorisant des prises de décisions équilibrées, transparentes et partagées. Les règles formelles d'un fonctionnement démocratique dans les entreprises de l'ESS reposent sur : Une participation des membres aux décisions-élections indépendante de la propriété du capital et/ou du poids économique (une personne, morale ou physique = une voix).

Conclusion

Le secteur de l'économie sociale et solidaire s'impose aux dirigeants politiques, aux organisations non gouvernementales, aux institutions internationales, aux entreprises citoyennes, aux collectivités territoriales décentralisées, aux chercheurs et aux jeunes qui cherchent une orientation socioprofessionnelle. Au Cameroun, il serait nécessaire de lui apporter un soutien total afin que ce secteur décolle effectivement. Cela passe nécessairement par la socialisation des acteurs intéressés par les formations professionnalisantes et où certifiantes dans les écoles d'ESS en perspective. Pour ne pas conclure, il est véritablement urgent pour le Ministère de l'enseignement supérieur et de l'économie sociale et artisanal du

Cameroun de créer rapidement des Instituts Universitaires de l'ESS et de concevoir des programmes adaptés pour les enseignements secondaires et universitaires de cette autre économie alternative qui va booster avec son système, fort démocratique, le développement socio-économique durable du pays. En somme, la formation à l'ESS dans le contexte Camerounais peut-elle constituer une force alternative majeure au modèle économique capitaliste et relever les défis du développement durable ?

Références bibliographiques

Alcolea A.M., (1999), « De l'économie sociale à l'économie solidaire territorial », la varenne communications à la journée d'études « les autres figures de l'économie »

Archanbault A., (1995), « L'économie alternative, forme radicale de l'économie sociale », RECMA, N°256

Antoine Bevort. , (2002), « Pour une démocratie participative », Presses de Sciences Po,

Bourdieu p., (1980), « Le sens pratique », les éditions de minuits

C. Brailion., D. Taddei., (2004/4), « Vers une démocratie participative », Paris, la Découverte, p.176

Castel R., (2003), « L'insécurité sociale », Paris, le Seuil

Cole P., (1976), "Participation and Democratic Theory", Kindle Edition

Dacheux E., (2001), « Plaidoyer pour une économie alternative et solidaire », Paris, l'Harmattan, (sous presse)

Defourny J., (1992), « Economie sociale. Entre l'économie capitaliste et l'économie publique », De Boeck. Université, Bruxelles

Desroche H., « Pour un traité d'économie sociale », Paris, Ciem

Di Maggio P., (1994), « Culture and Economy », dans N.J. Smelser, R. Swedberg (éds), the hanbook of economy sociology, Princeton, princeton University press, Russel Sage Foundation

KAMDEM (E), « Pas de développement sans économie sociale et solidaire », Développement et civilisations n°358, novembre 2007.

Giovanni Allegretti, Carsten Herzberg., (2004), " Participatory budgets in Europe", TNI Briefing Series, n° 5

Granovetter M., (2004), « Les institutions économiques comme constructions sociales », in A. Orléan (éd) analyse économique des conventions, Paris, PUF, coll. « Quadrige »

Jacques Sapir.,(2005), « Quelle économie pour le XXI^e siècle ? », Odile Jacob,

Jean-Pierre Gaudin., (2007), « La démocratie participative », Armand Colin, Paris, .

Kenmogne N., (2003), « Les organisations non gouvernementales et le développement participatif. L'engagement des volontaires du progrès au Cameroun », Paris, L'Harmattan

Latour B., (1991), « Nous n'avons jamais été modernes », Paris, La découverte

Laville J.L., (2000), « Economie solidaire : une perspective internationale », Paris, Dsclées de Brouwer

Loïc Blondiaux, (2015), « Démocratie participative/délibérative », in Dominique Bourg et Alain Papaux, Dictionnaire de la pensée écologique, Presses universitaires de France, (ISBN 978-2-13-058696-8).

Loïc Blondiaux.,(2008), « Le Nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, La République des idées», Seuil,

Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe., (2002), « Agir dans un monde incertain », Seuil, (pour une description des procédures relevant de la démocratie participative).

Mintzberg H., (1986), « Le pouvoir dans l'organisation », les éditions d'Organisation, les éditions Agence d'Arc INC.

Pecqueur B.,(1989), « Le développement local », Paris, Alternatives

Pierre Calame., (2003), « La Démocratie en miettes. Pour une révolution de la gouvernance », éd. Charles Léopold Mayer, Descartes&cie,

Pierre Rosanvallon., (2008) «la légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité. »(Préface de), Refaire société, Seuil, 2011.

Polanyi K., (1983), « La grande transformation aux origines de notre temps », Gallimard

René Balme, Serge Rivron.,(2009.), « La Démocratie participative, la participation au concret, La passe du vent,

Rouleau-Berger, L., (1995), « Expériences et compétences des jeunes dans les espaces intermédiaires », Revue ARIAC lien social et politique, n°34

Steiner P., (1999), « La sociologie économique », Paris, la Découverte, coll. « repères », p.28

Vienney, C., (1994), « L'économie sociale », Paris, la découverte

Yves Sintome., (2008), « Les Budgets participatifs en Europe. Des services publics au service du public », (en coll. avec C. Herzberg et A. Röcke), La Découverte, Paris,

Yves Sintomer., (2005), « Gestion de proximité et démocratie participative : les nouveaux paradigmes de l'action publique ? » (en coll. avec M.H. Bacqué et H. Rey), La Découverte, coll. Recherches, Paris,

Yves Sintomer., (2007), « Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort », La Découverte, Paris,

